



PREFET DU VAL DE MARNE

**Associations dont le siège social se situe dans le VAL-DE-MARNE (94)
habilitées à participer au débat sur l'environnement dans le cadre de certaines instances
(au 03/02/2014)**

<i>Ville</i>	<i>Association</i>	<i>Adresse du siège</i>	<i>Habilitation</i>
CRETEIL	NATURE & SOCIÉTÉ	Maison de la Nature Base de Plein Air et de Loisirs 9 rue Jean Gabin 94000 CRETEIL	Arrêté préfectoral n°2012/3973 du 16/11/2012